

Tricherie de Macron aux municipales : le vote des campagnes ne sera pas pris en compte

écrit par Christine Tasin | 16 janvier 2020



Votez, votez, bonnes gens... Macron s'en contre-fiche. Le Ministère de l'Intérieur vient de sortir la circulaire de l'année.

Les Préfectures ne recenseront pas et ne classeront pas les résultats des villes de moins de 9 000 habitants, au motif que, à la campagne on est souvent sans étiquette. Impossible donc de connaître les résultats nationaux du RN, de LREM, du PS, de LR... ? Mais si, on les aura... sauf que l'on ne prendra en considération que les 4% de villes de plus de 9000 habitants.

Bref, pour Macron, il faut gommer 96% des communes françaises et la majorité des électeurs français, afin de ne laisser la parole qu'à Paris, Lyon, Marseille, Rennes, Bordeaux, Nantes et compagnie. Soit les villes remplies et de bobos et de descendants d'immigrés... votant

majoritairement LREM.

.

France Info a pris un exemple très clair pour comprendre la manipulation :

Pour comprendre, nous avons repris les résultats des dernières élections, les européennes. En France, sur les 34 listes candidates, le Rassemblement National est arrivé premier (23,3%), devant La République en Marche (22,4%). Mais si l'on ne regardait que les communes de plus de 9000 habitants, le parti présidentiel arriverait en tête (24,2%)... presque 5 points devant le RN (19,4%) !

.

Voici le reste de l'article, édifiant :

Le ministère de l'intérieur, chargé d'organiser les élections municipales, a décidé de changer les règles pour calculer le score de chaque parti politique au soir des résultats... Et il a sorti l'effaceur : 96% des communes ne seront pas prises en compte dans les résultats nationaux. Ce qui pourrait bien grossir artificiellement les scores du parti présidentiel.

C'est une circulaire adressée aux préfets, que nous nous sommes procurés : un document, signé par Christophe Castaner, qui régleme le classement des candidats. A chacun, qu'il soit investi par un parti ou sans étiquette, les préfetures attribuent une nuance politique : *Divers Gauche, Socialiste, Républicains, Régionaliste*... une vingtaine en tout. Pour ensuite additionner leurs voix et calculer les performances de chaque formation en France.

La nouveauté dans cette circulaire, c'est que les préfetures feront cette classification "*seulement dans les communes de 9000 habitants et plus*", et non plus à partir de

1000 habitants, comme aux dernières municipales.

Un électeur sur deux ne sera pas comptabilisé dans les résultats nationaux

A Boussy-saint-Antoine dans l'Essonne, 7624 habitants, la commune est désormais trop petite pour que les voix qui se porteront sur le maire-candidat socialiste soient comptabilisées dans les résultats nationaux de son courant politique, comme c'était le cas il y a 6 ans. *"Moi, précédemment, j'apparaissais dans des listes d'Union de la Gauche,"* se souvient Romain Colas. *"Mais je vais disparaître. On efface en tout cas la capacité qu'auront les électeurs de Boussy-Saint-Antoine d'adresser aussi un message politique national."*

Les électeurs de Boussy-Saint-Antoine ne seront pas les seuls à disparaître ainsi des statistiques nationales. Les mairies de moins de 9000 habitants, ce sont 96% des communes françaises, et plus d'un électeur sur deux... dont le vote ne comptera pas dans la moyenne nationale cette année. Le député Les Républicains Olivier Marleix y voit une manoeuvre intéressée : *"on ne présentera pas le résultat complet du vote des français, on présentera le résultat du vote des français qui arrange le gouvernement."*

Un biais statistique qui avantage LREM

Pour comprendre, nous avons repris les résultats des dernières élections, les européennes. En France, sur les 34 listes candidates, le Rassemblement National est arrivé premier (23,3%), devant La République en Marche (22,4%). Mais si l'on ne regardait que les communes de plus de 9000 habitants, le parti présidentiel arriverait en tête (24,2%)... presque 5 points devant le RN (19,4%) !

La circulaire Castaner avantagera bien La République en Marche dans la présentation des résultats, selon le politologue, Pascal Perrineau. *"Cette France de plus de 9000*

habitants, oui, c'est une France plus macroniste, c'est une France moins lepéniste. Donc là il y a peut-être la tentation de cacher la faiblesse inévitable de La République en Marche aux élections municipales."

Contacté, le ministère de l'intérieur explique que les candidats des petites communes sont moins souvent affiliés à un parti et donc peu utiles à prendre en compte dans les statistiques. Bref, le gouvernement assume son coup d'effaceur.

https://www.francetvinfo.fr/elections/municipales/resultats-du-ps/municipales-la-circulaire-de-christophe-castaner-qui-pourrait-avantager-lrem_3786331.html

Ca grogne chez ceux que Macron considère comme des ploucs et des lépreux... mais aussi chez LR, Larcher en tête. Il fait semblant d'être en colère, il parle de démocratie, qui est tout ce que déteste Macron... et il parle de recours au Conseil d'Etat... qui va le déposer ? Paroles, paroles, paroles...

Par Jannick Alimi

Le 9 janvier 2020 à 18h45

Ce sont des vœux décidément très offensifs qu'a tenus ce matin Gérard Larcher, le président LR du Sénat. Outre le « carton rouge » brandi à l'encontre d'Édouard Philippe et d'Emmanuel Macron, [sur la réforme des retraites](#), le sénateur des Yvelines a également interpellé Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur. Motif : la circulaire déjà très polémique que prépare la Place Beauvau à la veille des élections municipales, les premières pour la République en marche, le parti du chef de l'Etat.

Ce projet prévoit la possibilité de retirer des futures listes

municipales [toute mention d'appartenance à des familles politiques](#) dans les communes de moins de 9000 habitants. Le texte prévoit également une nouvelle étiquette, LDVC, pour des listes d'union qui ont reçu l'investiture de plusieurs partis (la République en marche, MoDem, LR...) : l'étiquette pourrait même être accolée aux listes qui n'ont pas été investies par la majorité présidentielle mais qui ont reçu un simple soutien.

«Pas conforme aux valeurs démocratiques»

« Il faut qu'on fasse attention. [...] Il ne faut pas dénaturer l'élection municipale », a mis en garde Gérard Larcher. Et le président du Sénat d'« attirer solennellement l'attention du Premier ministre » sur cette circulaire qui « n'est pas conforme aux valeurs démocratiques qui sont les nôtres ».

Gérard Larcher demande ainsi au Premier ministre le retrait pur et simple de la circulaire et estime qu'un recours devant le Conseil d'Etat -mais pas à l'initiative de la présidence du Sénat qui n'y est pas habilitée- est également souhaitable.

<http://www.leparisien.fr/elections/municipales/municipales-gerard-larcher-ne-veut-pas-de-la-circulaire-castaner-09-01-2020-8232642.php>

.

Mais Macron s'en moque. Tout ce qu'il voit, c'est que les Français, au lendemain des municipales, apprendront que le premier parti du pays est... LREM et que cela les aidera à penser que Macron est bon... puisque soutenu par la majorité des Français. Et un croc-en-jambe à Marine en passant, ça ne mange pas de pain.